



Communiqué

Pour diffusion immédiate



L'ARK finance en totalité le nouveau programme de bourses Takurminartuliurnimut de l'Institut culturel Avataq à l'intention des artistes du Nunavik

Kuujuuaq, le 25 février 2020 – L'Administration régionale Kativik a approuvé une contribution de 82 000 \$ pour les artistes du Nunavik, en remplacement du programme de soutien aux artistes qui était auparavant cofinancé par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Le nouveau programme poursuivra l'objectif de soutenir les artistes du Nunavik et de développer leur talent tout en les aidant à explorer et à ouvrir de nouveaux marchés pour leurs œuvres.

Le programme est maintenant financé en totalité par l'ARK et sera géré par l'Institut culturel Avataq. Au fil des ans, le Secrétariat des arts du Nunavik Aumaaggiivik a établi d'étroites relations avec les artistes du Nunavik et développé une expertise et une capacité pour accéder à de nouveaux marchés et soutenir de nouveaux artistes.

L'Institut culturel Avataq et l'ARK ont décidé de conjuguer leurs efforts afin de maintenir une autonomie complète pour un programme géré par et pour les Inuits du Nunavik.

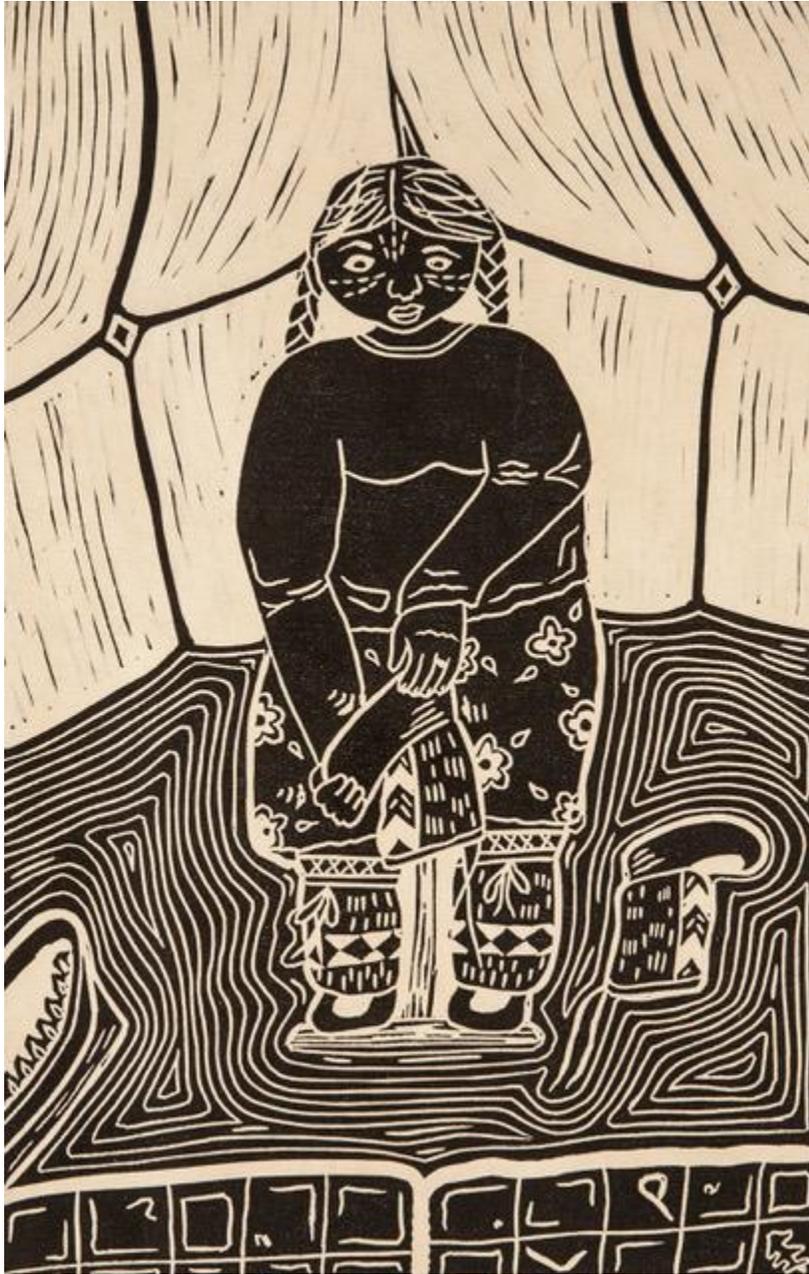
Comme la totalité du financement provient de l'ARK, le programme fera en sorte que les artistes inuits puissent continuer d'évoluer. Un tel financement est nécessaire pour bien développer les arts inuits au Nunavik et en faire la promotion dans le monde.

-30-

Rhéal Séguin
Administration régionale Kativik
819-964-2961, poste 2358

Olivia Lya Thomassie
Institut culturel Avataq
Agente de programme
514-989-9031, poste 240

media@krq.ca



Kaminirsatuq (détail), 2015, Maggie Napartuk, estampe obtenue par linogravure, 11 x 7 pouces

L'ARK est un organisme public non ethnique créé en 1978 suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'ARK exerce sa compétence sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle dans les domaines suivants : affaires municipales, transports, environnement, police, emploi, formation de la main-d'œuvre, sécurité du revenu, services de garde à l'enfance, ressources renouvelables, aménagement du territoire, sécurité civile et développement économique.